

Compte-rendu Assemblée Générale du mardi 7 juillet 2020

Présents : BERNARD Christophe, CALVET David (Audit Consultant), DE PIERI Virginie, ESCANEZ Jacquie, GOBILLARD Catherine et Bernard, IBORRA Laure, MASSON Jacquie, SIDDI Laurie, SCHWARTZ Anne (CAF), VEYRET Marie-Sylvie, WILLOQUAUX Caroline, Mathieu PELLEGRIN, Jaque DALCANT, Georgette THOUMIRE.

Excusés : BOURRELY Simone, BROUSSALIS Christophe, CONTET Geneviève (Point Rencontre), DERDICHE Ouisa, FARHI Martial (ALPE), FIAERT Claude (Maire de L'Escale), FIGUIERE Delphine, KERNER Rajkumar, JAILLET Marie-France, MBERT Nicole, CAZORLA Marie-Claire, TORMENTO Josiane, René VILLARD (Maire de Château-Arnoux Saint-Auban), Cathy Chunwan, Marie-Ange GUISEPPI, Sandrine CORRIOL, Jean ZOULALIAN, Patrick CANAVAGGIO (APAJH 04), M. BREDIER, Pierre GUIET (Point Rencontre), Kéria CHERIEF

Mot d'accueil et présentation du déroulement de l'Assemblée Générale par le directeur. En raison de la situation sanitaire en France, cette assemblée générale se déroule de manière exceptionnelle en comité restreint et simultanément en visioconférence. Les votes sont organisés simultanément entre les participants en visioconférence et les membres présents physiquement. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents conformément aux statuts du centre social. Mathieu Pellegrin, informaticien coordonne la logistique informatique de cette assemblée générale.

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 4 juin 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Présentation du rapport moral 2019 et de la situation sanitaire actuelle par la Présidente Laure Iborra. La Présidente remercie l'ensemble des salariés et des bénévoles qui sont restés mobilisés pendant le confinement. Elle remercie l'ensemble de nos partenaires, CAF, Mairie, CCAS de Château-Arnoux Saint-Auban, Conseil Départemental, Etat et CARSAT qui nous ont accompagné tout au long de l'année 2019 ainsi que pendant la crise sanitaire.

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée générale, il est adopté à l'unanimité.

M. Calvet, commissaire aux comptes, présente le bilan et le compte de résultat 2019. Il certifie les comptes 2019.

L'année 2019 se clôture par un excédent de 14 112 euros. Cet excédent est exceptionnel car il est en quasi-totalité dû à un remboursement de l'URSSAF sur des cotisations patronales versées en trop depuis 2017. En effet, le centre social a bénéficié du dispositif d'exonération des parts de cotisations sociales patronales pour des salariés dont la structure est située dans une commune se trouvant en zone de revitalisation rurale. Nous sommes passés par la société CTR pour obtenir ce remboursement : soit 12 535 euros (déductions faites des sommes dues à CTR pour sa mission).

Les comptes sont soumis au vote de l'Assemblée Générale : elle approuve à l'unanimité les comptes.

Le Directeur, Christophe Bernard, la coordinatrice, Caroline Willoquaux et l'animatrice sociale Laurie Siddi présentent les points forts du rapport d'activité 2019 dont notamment la création du poste de référent animation collective (sur 2 missions : référent famille et référent « bien vieillir ») avec le soutien financier de la CAF, de la Mairie et du CCAS de Château-Arnoux Saint-Auban et de la CARSAT.

Un diaporama sera projeté aux adhérents lors de la fête de rentrée prévue le samedi 19 septembre. Cela permettra de revenir de manière conviviale sur les activités 2019.

Le rapport d'activité est soumis au vote. L'assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2019.

L'assemblée Générale procède au renouvellement du conseil d'administration.

DÉSIGNATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020 :

L'Assemblée Générale, en date du 7 juillet 2020, procède au renouvellement du Conseil d'Administration.

Personnes physiques :

- Virginie DE PIERI
- Ouisa DERDICHE
- Laure IBORRA
- Jacqueline MASSON
- Cathy CHUNWAN
- Jaque DALCANT
- Geneviève CONTET
- Nicole IMBERT
- Rajkoumar KERNER

Personnes Morales :

- APAJH 04, Patrick CANAVAGGIO
- CAF 04 (2 représentants)
- Commune de Château-Arnoux Saint-Auban (2 représentants à définir) :
- Association Point Rencontre

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la constitution du conseil d'administration.